

Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 24 septembre 2014 portant vérification de la conformité du barème proposé par Sorégies au 1^{er} octobre 2014 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Catherine EDWIGE, Hélène GASSIN, Jean-Pierre SOTURA, Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 modifié relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Sorégies, le 3 septembre 2014, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1^{er} octobre 2014. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

1. Barème proposé par Sorégies

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1^{er} juillet 2014, le barème proposé répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Sorégies depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,02 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

2. Observations de la CRE

L'arrêté du 25 juin 2014 a fixé la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Sorégies.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1^{er} juillet 2014 et le 1^{er} octobre 2014 correspond à une hausse de 0,02 c€/kWh.

3. Avis de la CRE

La CRE constate que le barème proposé par Sorégies est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 25 juin 2014.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 24 septembre 2014

Pour la Commission de régulation de l'énergie,
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

ANNEXE
Tarifs de vente du gaz naturel de Sorégies
applicables au 1^{er} octobre 2014 (hors TVA et hors CTA)

Distribution publique

TARIFS	PRIX
Tarif BASE	
Abonnement mensuel en €	4,65
Prix du kWh en c€	7,3550
Tarif B0	
Abonnement mensuel en €	7,06
Prix du kWh en c€	6,4329
Tarif B1	
Abonnement mensuel en €	16,18
Prix du kWh Niveau 1 en c€	4,9508
Prix du kWh Niveau 2 en c€	5,0108
Prix du kWh Niveau 3 en c€	5,0708
Prix du kWh Niveau 4 en c€	5,1308
Prix du kWh Niveau 5 en c€	5,1908
Prix du kWh Niveau 6 en c€	5,2508
Tarif B2I	
Abonnement mensuel en €	25,97
Prix du kWh Niveau 1 en c€	4,7714
Prix du kWh Niveau 2 en c€	4,8314
Prix du kWh Niveau 3 en c€	4,8914
Prix du kWh Niveau 4 en c€	4,9514
Prix du kWh Niveau 5 en c€	5,0114
Prix du kWh Niveau 6 en c€	5,0714
Tarif B2S	
Abonnement mensuel en €	86,79
Prix du kWh hiver Niveau 1 en c€	4,9194
Prix du kWh été Niveau 1 en c€	4,3614
Prix du kWh hiver Niveau 2 en c€	4,9804
Prix du kWh été Niveau 2 en c€	4,4224
Prix du kWh hiver Niveau 3 en c€	5,0414
Prix du kWh été Niveau 3 en c€	4,4834
Prix du kWh hiver Niveau 4 en c€	5,1024
Prix du kWh été Niveau 4 en c€	4,5444
Prix du kWh hiver Niveau 5 en c€	5,1634
Prix du kWh été Niveau 5 en c€	4,6054
Prix du kWh hiver Niveau 6 en c€	5,2244
Prix du kWh été Niveau 6 en c€	4,6664
Seuil tranche 2 (kWh)	1 000 000
Réduction tranche 2 (c€/kWh)	0,175

Souscription

	Abonnement en €/an	Primes fixes en €/MWh/jour/an hiver	Primes fixes en €/MWh/jour/an été	Prix proportionnels en €/MWh hiver	Prix proportionnels en €/MWh été
S0	6089,82	347,56	149,28	43,344	36,944
S1	6089,82	369,28	171,00	43,584	37,184
S2	6089,82	391,00	192,72	43,824	37,424
S3	6089,82	412,72	214,44	44,064	37,664
S4	6089,82	434,44	236,16	44,304	37,904
S5	6089,82	456,16	257,88	44,544	38,144
S6	6089,82	477,88	279,6	44,784	38,384
S7	6089,82	499,6	301,32	45,024	38,624
S8	6089,82	521,32	323,04	45,264	38,864
S9	6089,82	543,04	344,76	45,504	39,104
S10	6089,82	564,76	366,48	45,744	39,344
S11	6089,82	586,48	388,2	45,984	39,584
Réduction de tranche (€/MWh)					
2 ^{ème} tranche : au-delà de 3GWh				5,95	5,95
3 ^{ème} tranche : au-delà de 200GWh				0,46	0,46

Pour un client dont la consommation est supérieure à 200GWh annuels, les réductions de 2^{ème} et de 3^{ème} tranches se cumulent.